

# Compte-rendu du Conseil d'école lundi 12 juin 2023

École élémentaire Édouard HERRIOT - Villeurbanne

Secrétaire de séance : Julie BERNARD

## Participants :

<p><b>Équipe enseignante :</b> Lucie DEMANGE, Lauriane VIGNE, Léa PHILYS, Mylène BOUCHARD, Véronique LAFONT, Jocelyne BETRANCOURT, Cécile NORMAND-VALMONT, Anne-Sophie ALEX, Nellie LERCH, Catherine FAVRO, Sarah LEDUC, Adèle SAUGER, Laurence DEPRUGNEY, Thierry JACQUET, Urial LANGLOIS, Julie BERNARD, Hugo MOTTIN, Pauline FLAUDER, Marie DEPARIS, Léa LORCY, professeur.e.s des écoles ; Jacques PERRENOT, directeur</p> <p><b>Excusées :</b> Manon HOARAU, Clémence GODEFROY, en congé maladie ; Éloïse KRUG, en congé maternité ; Laura LAROCHE, Capucine MASSOT-PELLET, Pauline FLAUDER (à temps partiel)</p>	<p><b>Représentants des parents :</b> Marie-Christine MABBOUX, Naïma MELLAL GASMI, Marion OUTTERS, Lucie GÂCON, Rémi BULLION, Séverine SALET, Christian TOURVIEILLE, Céline GALANDIE, Lauryle GUEKAM, Franck POULARD</p> <p><b>Excusé.e.s :</b> Amandine BUISSON, Anaïs ABELLANEDA, Stéphanie HOUIX, Etienne RAJON, Laetitia NOZIÈRE, Marie PIÉGAY, Aude LE BOURHIS, Aïda DJEMAÏ, Rachid AL OWAIRDI, Sylvère ANGOT, Isabelle MARTIN, Cédric ROULET, parents d'élèves titulaires</p>
<p><b>Mairie :</b> Carole OULGOUGE, coordinatrice activités périsco. Nicolas DAIRON, responsable éducatif de proximité, Gaétan CONSTANT, conseiller municipal</p>	<p><b>Excusé :</b> Jean-Paul REGNAULT, D.D.E.N.</p>

## 1. Modifications de l'équipe pédagogique

Elle ne subit que peu de changements cette année. On n'enregistre que les départs pour mutation professionnelle de M<sup>mes</sup> KRUG et DEMANGE, à qui un hommage appuyé est rendu. En conséquence, la fermeture de classe n'aura pas impacté un.e. enseignant.e. en particulier. A noter :

- Le poste U.P.E.2A. sera toujours occupé par Annaëlle SCARPARI.
- Corinne THOMAS (enseignante "G" du R.A.S.E.D.) quitte ses fonctions et son remplacement est espéré.
- Dominique DELATTRE (enseignante "E" du R.A.S.E.D.) réintègre son poste, et, de ce fait, Lauriane VIGNE son C.P.

## 2. Effectifs et prévisions à la rentrée 2023

La prévision s'établit actuellement à 453 élèves. On relève toujours un important « turn-over » sur l'école, avec pas moins de 13 admissions en cours d'année (5 C.P. dont 1 allophone, 2 C.E.1, 5 C.M.1 dont 1 allophone et 1 C.M.2) et 22 radiations pour déménagement (4 C.P. dont 1 allophone, 7 C.E.1 dont 2 allophones, 5 C.E.2, 5 C.M.1 et 1 C.M.2). Il convient d'y ajouter a minima 18 radiations actées pour la fin d'année, dont 14 pour déménagement, 2 orientations en U.L.I.S. dans d'autres écoles et 2 départs en établissement privé.

Niveaux		CYCLE II			CYCLE III		Total	Total général
		CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Effectifs constatés	Ordinaire	100	98	86	77	93	454	470
	U.L.I.S.		3	8	2	3	16	
Montée pédagogique brute	Ordinaire	88	100	98	86	77	449	462
	U.L.I.S.			3	8	2	13	
Maintiens			2	-2		1	-1	
Passages anticipés				-1		1		
Arrivées prévues	Ordinaire			1	2	1	2	6
	U.L.I.S.	1	1	1	1			4
Départs prévus	Ordinaire			-6	-5	-3	-4	-18
	U.L.I.S.					-1		-1
TOTAL	Ordinaire	90	92	97	83	75	437	453
	U.L.I.S.	1	1	4	8	2	16	

### 3. Projet de répartition pédagogique 2023-2024

Le choix a été fait de privilégier la constitution de niveaux purs, même si cela entraîne des effectifs chargés en C.M.1, qui par ailleurs vont concentrer un nombre important d'inclusions U.L.I.S.. Toutefois, il s'agit d'une cohorte très majoritairement agréable et travailleuse, ce qui devrait faciliter les choses. Une demande a été faite auprès de la mairie de ne plus inscrire de C.M.1 à HERRIOT afin de ne pas dépasser cet effectif déjà lourd.

Ce choix évite également des déséquilibres tels qu'ils ont pu être constatés cette année dans la cohorte des C.M.2, avec la constitution d'un C.E.2/C.M.2 où avaient été affectés 12 élèves autonomes.

Les C.M.2 devraient donc être préservés l'année prochaine, avec 25 élèves par classe, de même que les C.P. et les C.E.1, qui n'excéderont pas 24 élèves comme le prévoient les directives officielles.

Enseignant.e.(s)	Léa PHILLYS	Véronique LAFONT	Lauriane VIGNE	Myliène BOUCHARD	Cécile NORMAND-VALMONT	Jocelyne BETRANCOURT	Nellie LERCH	Anne-Sophie ALEX	Susana PRORIOL	Sarah LEDUC	Catherine FAVRO	Laurence DEPRUGNEY	Urial LANGLOIS	Thierry JACQUET	Natacha GAS	Julie BERNARD	Pauline FLAUDER	Hugo MOTTIN	Total
Classe	C.P. 207	C.P. 106	C.P. 114	C.P. 115	C.E.1 112	C.E.1 113	C.E.1 205	C.E.1 213	C.E.2 304	C.E.2 212	C.E.2 211	C.E.2 204	C.M.1 206	C.M.1 302	C.M.1 303	C.M.2 305	C.M.2 306	C.M.2 307	
CP	22	22	23	23															90
CE1					23	23	23	23											92
CE2									24	24	24	25							97
CM1													28	28	27				83
CM2																25	25	25	75
	Total hors U.L.I.S.																		437
U.L.I.S.																			16
	Total général																		453

### 4. Bilan de l'année et perspectives pour le péri-scolaire, modifications induites par le passage à la semaine de quatre jours

Si la réorganisation des rythmes scolaires entraîne des changements (un fascicule est en cours de distribution aux familles), il n'y en aura aucun relatif à la pause méridienne, qui reste identique.

Le temps du soir, en revanche, sera renouvelé en profondeur : un seul temps (16 : 40 → 18 : 00) avec possibilité de récupérer les enfants à 17 : 30, mais uniquement sur inscription. Une phase de « tâtonnement » sera inévitable, du fait de la difficulté à prévoir le nombre d'enfants qui resteront jusqu'à 18 : 00. L'aide aux leçons n'aura lieu que les lundis et jeudis, sur inscription également.

Les activités du mercredi ne démarreront que le deuxième mercredi (13/09/2023), en même temps que l'U.S.E.P. l'après-midi. Le site d'HERRIOT accueillera aussi les élèves de la maternelle PRÉVERT le mercredi. Les parents d'élèves se demandent si la modification des rythmes aura un impact sur le recrutement des animateurs. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur cette question, même si une bonne partie de l'équipe d'animation a d'ores et déjà renouvelé son engagement. Il y a encore, toutefois, des places vacantes.

Carole OULGOUGE fait un point sur la formation des médiateurs. Une nouvelle session de formation a lieu actuellement (22/06), pour pallier les départs de C.M.2 médiateurs. Ces derniers interviennent d'ailleurs dans la formation des plus jeunes pour leur faire part de leur expérience, en s'adressant principalement aux futurs C.E.2 volontaires pour s'engager dans cette action.

Un bilan de l'action compost sur la pause méridienne est également établi. Les C.E.1 sont très acteurs. On tente actuellement d'impliquer davantage les C.P., et même les maternelles, notamment à travers le tutorat.

### 5. Conditions d'accueil des élèves en situation de handicap et A.E.S.H.

Un état des lieux des difficultés éprouvées est présenté, qui a fait l'objet d'une audience à la direction académique. L'enseignante référente du secteur, M<sup>me</sup> GUYOT, une des coordinatrices des dispositifs U.L.I.S., M<sup>me</sup> LORCY, et le directeur, M. PERRENOT, ont été reçus par M. MÜLLER, directeur académique adjoint, M<sup>me</sup> DE MARTINI, inspectrice A.S.H., M<sup>me</sup> ROUTHIER, inspectrice de la circonscription Lyon 6<sup>ème</sup> – Villeurbanne, et M. PACCAUD, chef du service des personnels d'accompagnement à la D.S.D.E.N. (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale). Les points suivants ont été abordés :

- Insuffisance des moyens humains et disparités selon les établissements, notamment non prise en compte des heures de renfort normalement dévolues aux U.L.I.S. T.S.A. (Troubles du Spectre Autistique) du département du Rhône (en ce qui concerne notre école, 2 x 20 heures en plus des 2 A.E.S.H. collectives déjà présentes)

- Absence de volant de remplacement / A.E.S.H. (actuellement, 4 A.E.S.H. absent.e.s dont 3 en congé long). Cela s'avère d'autant plus difficile dans le contexte des U.L.I.S. T.S.A., les enfants porteurs d'autisme ayant besoin d'une grande stabilité.

- Manque de formation spécifique : les A.E.S.H. se forment « sur le tas » à des problématiques aussi complexes que la connaissance des T.S.A., qui nécessiteraient beaucoup plus que les 60 heures de formation initiale auxquelles elles peuvent prétendre.

- Absence totale de marge de manœuvre sur l'école, gestion extrêmement compliquée des emplois du temps et nécessité d'une adaptabilité permanente des personnels et des élèves. On peut espérer que le passage à quatre jours incitera davantage d'A.E.S.H. à travailler sur Villeurbanne, mais aucune garantie n'existe en ce sens.

- Fatigue des A.E.S.H. (accompagnements lourds et heures de suivi fractionnées) et de l'équipe enseignante, dégradation des conditions d'accueil des élèves porteurs de T.S.A. (Troubles du Spectre de l'Autisme).

- Délais et problèmes de traitement des dossiers M.D.P.H. (10 mois quand tout se passe bien)

- Impact déterminant de l'état de la médecine mentale :

- « réorganisation » des C.M.P. (Centres Médico-Psychologiques) qui n'assurent quasiment plus de suivis au long cours : un enfant en ayant bénéficié un an ne se voit pas proposer de prolongement l'année suivante, voire le semestre suivant, par ex..

- disparition, en parallèle, des hôpitaux de jour.

- Recrutement des élèves d'U.L.I.S. :

- de plus en plus d'élèves qui relèvent normalement d'I.M.E. (Institut Médico-Educatif – orientations notifiées par la M.D.P.H. mais non abouties –) : 8/16 désormais, et 75 % d'enfants « non-verbaux ».

- une concentration sur certaines classes d'âge (2013 en particulier) accroissant les difficultés d'inclusion.

- des élèves affectés de plus en plus tard dans leur scolarité, ce qui va à l'encontre de l'installation d'habitudes de travail et de vie en collectivité pourtant impératives chez les élèves porteurs de T.S.A..

Tout cela est douloureux pour les familles des élèves concernés (les I.M.E. annoncent actuellement des délais d'inscription de... 10 ans, les S.E.S.S.A.D. - Services d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile - de 7 à 8 ans), les enfants eux-mêmes, et les personnels en charge de leur accompagnement.

On assiste, de fait, à un « jeu de dominos », les élèves orientés vers les I.M.E. étant finalement affectés en U.L.I.S., et d'autres dépendant théoriquement d'U.L.I.S. se retrouvant dans des classes ordinaires (deux élèves dans ce cas cette année sur l'école, bénéficiant tous deux pour 2023-2024 d'une place en U.L.I.S.)

Les arguments de l'administration départementale pour expliquer les problèmes rencontrés s'inscrivent dans quatre axes :

- Une augmentation importante, régulière et difficile à contrôler des notifications par la M.D.P.H. (+ 10 % par an depuis quelques années) est constatée.

- Certaines dispositions ne relèvent pas de l'Éducation Nationale.

- D'autres ne relèvent pas de l'échelon local, mais découlent de décisions politiques nationales.

- Les I.M.E. bénéficient d'une autonomie quant à leur recrutement.

Quant aux « renforts » théoriquement dévolus aux U.L.I.S. T.S.A., les postes créés auraient été insuffisamment « fléchés », et récupérés par d'autres écoles ;

Les parents d'élèves font état de l'évolution de la pétition qu'ils ont lancée, dans le cadre des actions menées plus largement par la coordination des C.P.E. de Villeurbanne :

- 362 signatures recueillies au jour du conseil, dont 160 sur place.

• Constat d'une information très parcellaire des familles sur ces questions (la fonction d'A.E.S.H. étant elle-même très méconnue), et de l'intérêt à les y sensibiliser : en effet, une mauvaise prise en charge d'un élève, voire de plusieurs élèves en situation de handicap dans une classe a des conséquences sur les autres élèves.

Deux parents élus avaient déjà rencontré M<sup>me</sup> ROUTHIER, I.E.N. de la circonscription de Lyon 6<sup>ème</sup> – Villeurbanne et partagé les mêmes constats de manque criant de moyens humains.

Les parents d'élèves envisagent donc à présent des actions plus fortes et des contacts ont déjà été pris avec des journalistes du Progrès.

## 6. Bilans financiers, utilisation des moyens alloués à l'école ou des fonds propres.

Concernant les sorties et spectacles, l'équipe juge le système de financement satisfaisant, mais s'interroge sur le montant à demander aux familles, dans la mesure où l'intégralité des fonds recueillis, auxquels l'école pouvait ajouter 5,00 € / élève n'aurait sans doute pas été totalement dépensés en fin d'année. Chacun se félicite encore, de ce point de vue, du choix de la Métropole de rendre gratuits les transports d'élèves par les T.C.L..

### Bilan crédits libres 2022-2023

Rubriques	Date	Intitulés	N° facture	Montants	Totaux
Recettes	13/07/22	Solde crédits libres années antérieures		2 037,28 €	9 177,28 €
	16/11/22	Dotations crédits libres 2022-23		6 902,00 €	
	16/11/22	Dotation B.C.D. 2022-23		238,00 €	
<b>Dépenses :</b>					
1. Assurances		Contrat collectif établissement N.A.E.	28	-170,93 €	-170,93 €
2. Photocopieurs (hors papier)	26/07/2022	Conso copieur ES 3518A (forfait trimestre)	1	-114,55 €	-1 095,55 €
	30/08/2022	Conso copieur ES 4518A (forfait trimestre)	3	-122,74 €	
	10/10/2022	Conso copieur ES 4518A (forfait trimestre)	10	-122,74 €	
	11/10/2022	Conso copieur ES 3518A (forfait trimestre)	11	-114,55 €	
	02/11/2022	Conso copieur ES 3518A (copies supplémentaires)	14	-146,39 €	
	04/01/2023	Conso copieur ES 4518A (forfait trimestre)	26	-122,74 €	
	04/01/2023	Conso copieur ES 3518A (forfait trimestre)	27	-114,55 €	
3. Matériel audiovisuel et num.	30/08/2022	Cartouches toner imprimante laser couleur salle des maîtres	2	-264,87 €	-425,07 €
	17/11/2022	Piles LR6 rechargeables	18	-15,48 €	
	17/11/2022	Rouleaux impression et cartouches toner imprimante laser couleur salle des maîtres	20	-114,75 €	
	23/03/2023	Piles rechargeables	30	-29,97 €	
4. B.C.D.	04/10/2022	Adhésion prix « Les Incorruptibles »	9	-30,00 €	-475,73 €
	02/11/2022	Sélections ouvrages « Les Incorruptibles »	15	-445,73 €	
5. Matériel pédagogique et sorties éducatives	26/09/2022	Extension abonnement LireVital (pour une classe supplémentaire)	6	-7,20 €	-314,00 €
	02/11/2022	Interventions APIEU Mille Feuilles - C.M.2 projet déchets 2021-22	16	-180,00 €	
	23/11/2022	Outils et plants / projet jardin	22	-98,80 €	
	08/12/2022	Filets basket terrains cours	23	-28,00 €	
6. Compléments de fournitures (papier...)	05/09/2022	Pochettes plastification et papeterie direction	4	-106,79 €	-3 034,16 €
	28/09/2022	Papeterie élections parents, courrier et bureau direction	7	-84,59 €	
	03/10/2022	Pochettes plastification	8	-73,97 €	
	14/11/2022	Papier repro (40 ramettes A4 75 g)	17	-196,32 €	
	21/11/2022	Papier repro (10 ramettes A3 75 g)	19	-135,60 €	
	22/11/2022	Papier repro (200 ramettes A4 75 g)	21	-957,60 €	
	21/12/2022	Plastifieuse et feuilles de nettoyage	25	-273,20 €	
	27/04/2023	Papier repro (240 ramettes A4 75 g)	34	-1 149,12 €	
	15/05/2023	Pochettes plastification	36	-56,97 €	
	12/09/2022	Aiments / salle des maîtres + glaçons réutilisables / soins élèves	5	-10,65 €	
7. Divers (frais de poste, de tenue de compte bancaire, ...)	18/10/2022	Affranchissements	12	-33,59 €	-484,66 €
	20/10/2022	Apéritif conseil d'école n° 1	13	-59,91 €	
	17/12/2022	Cafétéria / salle des maîtres	24	-79,99 €	
	13/03/2023	Apéritif conseil d'école n° 2	29	-37,19 €	
	06/04/2023	Affranchissements (carnets timbres)	31	-27,84 €	
	15/05/2023	Présentoirs documents salle des maîtres	35	-194,40 €	
	20/06/2023	Apéritif conseil d'école n° 3	37	-41,09 €	
	<b>Total dépenses</b>				
<b>Solde annuel</b>				<b>901,90 €</b>	
<b>Solde global</b>				<b>3 177,18 €</b>	

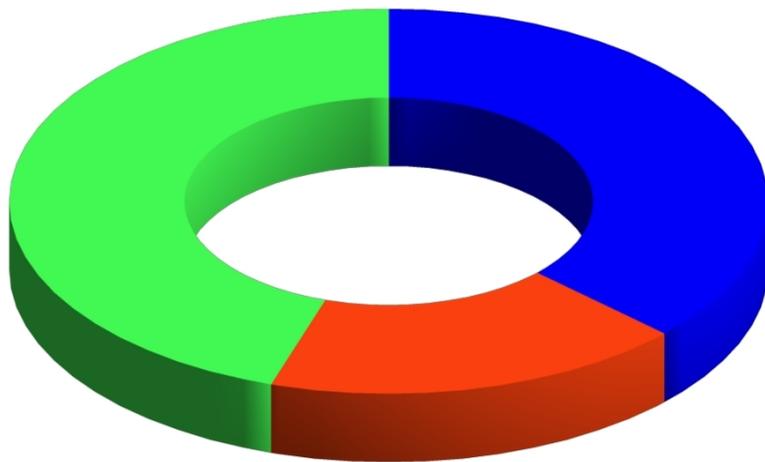
Concernant les crédits libres, le poste de la repro demeure le plus important, et l'augmentation du papier au cours de cette année (+ 100%) n'a fait qu'accentuer cette tendance lourde.

La dotation annuelle sera épuisée en fin d'année, ce qui n'est pas inquiétant dans la mesure où...

### Bilan « Sorties, spectacles » 2022-2023

Date	Intitulé	Classe(s) concernée(s)	N° facture	Montants	
				Crédit	Débit
05/07/21	Solde 2021-2022			1 119,26 €	
07/11/22	Collecte fonds / familles : remise chèques	Toutes		3 080,00 €	
07/11/22	Collecte fonds / familles : remise espèces			731,00 €	
21/12/22	Collecte fonds / familles : remise chèques			1 926,00 €	
21/12/22	Collecte fonds / familles : remise espèces			387,00 €	
16/09/22	Concert O.N.L. du 07/10/2022		C.E.1 112	1	
28/09/22	Concert O.N.L. du 07/10/2022	C.E.1 213	2		-138,00 €
		C.M.1 303		-150,00 €	
18/10/22	Séance cinéma ZOLA	C.M.2 306	3		-67,50 €
03/11/22	Concert O.N.L. du 07/04/2023	C.M.2 306	4		-162,00 €
10/11/22	Spect. T.N.P. « I killed the monster » 24/11/22	C.M.1 302	5		-130,00 €
14/11/22	Séance cinéma ZOLA (« La vie de château »)	C.M.1 206	6		-60,00 €
25/11/22	Séance cinéma ZOLA (« Deviens jury du festival »)	C.E.2 304	7		-65,00 €
21/11/22		C.E.1 213	8		-50,00 €
25/11/22		C.P. 106 et	9		-112,50 €
02/12/22	Séance cinéma ZOLA (« Hugo Cabret »)	C.M.1 302 et 303	10		-112,50 €
06/12/22		C.M.2 305 et 307	11		-130,00 €
12/12/22		C.P. 115	12		-52,50 €
13/12/22	Séance cinéma ZOLA (« Vanille »)	C.P./C.E.1 105	13		-50,00 €
16/12/22		C.E.1 213, C.E.2 211 et 304	14		-177,50 €
05/01/23		C.E.1 205	15		-55,00 €
06/01/23	Séance cinéma ZOLA (« Le petit Nicolas »)	C.E.1 113, C.E.2 211 et C.E.2/C.M.2 204	16		-177,50 €
10/01/23		C.E.2 212	17		-57,50 €
11/01/23	Visite musée des Beaux-Arts	C.P. / C.E.1 105	18		-30,00 €
12/01/23	Séance cinéma ZOLA (« Le petit Nicolas »)	C.P. 115 et 207	19		-105,00 €
13/01/23		C.E.1 112 et 213	20		-107,50 €
20/01/23	Séance cinéma ZOLA (« Fritzy »)	C.M.1 302 et 303, C.M.2 307	21		-185,00 €
23/01/23		C.M.2 306	22		-67,50 €
30/01/23	Séance cinéma ZOLA (« Les quatre cent coups »)	C.M.2 307	23		-62,50 €
23/02/23	Concert E.N.M. « 176 touches pour 2 pianistes »	C.E.1 112, 113 et 205	24		-136,00 €
28/02/23	Séance cinéma ZOLA (« Le Kid »)	C.M.1 206	25		-62,50 €
01/03/23	Visite musée des Beaux-Arts	C.P. 106 et 207	26		-60,00 €
03/03/23	Séance cinéma ZOLA (« Icare »)	C.M.1 302	27		-65,00 €
17/03/23	Visite I.A.C.	C.E.1 213	28		-19,00 €
05/04/23	Séances cinéma ZOLA (« Le voyage en Charabie »)	C.P. 114	29		-50,00 €
06/04/23		C.P. 207	30		-47,50 €
20 et 21/02/23	Séances spectacle « Ô » M.J.C. Villeurbanne	C.P. 106, 114, 115 et 207 ; C.P.-C.E.1 105	31		-408,00 €
22/03/23	Visite musée de l'imprimerie	C.E.2 212	32		-45,00 €
28/04/23	Séance cinéma ZOLA (« Le voyage de Chihiro »)	C.M.2 305	33		-65,00 €
31/03/23	Séance ciné. ZOLA (« Le voyage en Charabie »)	C.E.1 113	35		-55,00 €
09/05/23	Séances cinéma ZOLA (« Un conte peut en cacher un autre »)	C.P. 106	34		-47,50 €
10/05/23		C.E.1 113	36		-57,50 €
12/05/23	Spectacle « L'idole des houles » Espace Tonkin	C.E.2 212	37		-80,50 €
15/05/23	Séances cinéma ZOLA (« Un conte peut... »)	U.P.E.2A.	38		-22,50 €
		C.P. 114	39		-50,00 €
		C.P. 115 et C.E.1 205	40		-92,50 €
07/06/23	Séances cinéma ZOLA (« Lynx »)	C.E.1 213	41		-50,00 €
08/06/23		C.P.-C.E.1 105	42		-50,00 €
16/03/23	Spectacle « Roiseaux » Espace TONKIN	C.P. 106 et C.E.1 113	43		-143,50 €
		C.E.1 113 et 205	44		-122,50 €
05/06/23	Sortie « randonnée urbaine »	C.E.1 205	45		-80,00 €
12/05/23	Spectacle « L'idole des houles » Espace TONKIN	C.E.2 212	46		-80,50 €
19/10/23	Spectacle « La ferme des animaux » Esp. TONKIN	C.E.2 211 et C.M.2 305	47		-185,50 €
09/06/23	Séances cinéma ZOLA (« Lynx »)	C.E.2 212	48		-62,50 €
12/06/23		C.E.1 112	49		-60,00 €
12/06/23	Spect. « Laissez passer la musique » Esp. TONKIN	C.P. / C.E.1 105	50		-70,00 €
12/06/23	Spectacle « Autres cordes » Espace TONKIN	C.E.2/C.M.2 204	51		-80,50 €
12/06/23	Spect. « La classe des mammouths » Esp. TONKIN	C.E.1 113 et 205, C.M.2 305	52		-245,00 €
13/06/23	Séance cinéma ZOLA (« Le pharaon, le sauvage et la princesse »)	C.E.2/C.M.2 204, C.E.2 211 et C.M.2 307	53		-182,50 €
13/06/23	Séance cinéma ZOLA (« Lynx »)	C.P. 106	54		-52,50 €
13/06/23	Spectacle « Faim » Espace TONKIN (régul. Saison 2021-2022)	C.M.1 206	55		-91,00 €
13/06/23	Spectacle « Une épopée » Théâtre Croix-Rousse (régul. Saison 2021-2022)	C.E.2 211 et C.E.2 204	56		-182,00 €
16/06/23	Séance cinéma ZOLA (« Le pharaon, le sauvage et la princesse »)	C.M.1 303 et C.E.2 304	57		
			58		-112,50 €
20/06/23	Séance cinéma ZOLA (« La petite bande »)	C.M.1 206	59		-62,50 €
<b>Totaux</b>				<b>7 243,26 €</b>	<b>-5 725,50 €</b>
<b>Solde total</b>				<b>1 517,76 €</b>	

- un solde antérieur positif existait.
- La trésorerie de l'école reste très saine :



■ ASSOCIATION SCOLAIRE EDOUARD HERRIOT	5 063,52 €
■ ASSOCIATION SPORTIVE EDOUARD HERRIOT	2 021,94 €
■ LIVRET BLEU ASSOCIATION SCOLAIRE EDOUARD HERRIOT	4 171,05 €

### Tésorerie au 12/06/2023

## 7. Récolte de fonds par le C.P.E. HERRIOT : propositions d'utilisation.

L'association des parents d'élèves, à travers des actions comme la soirée jeux et la vente de brioches, a recueilli 410,00 €. La question de l'utilisation de ces fonds est soumise au conseil. Après discussion, il est acté que l'on s'orientera plutôt sur des jeux de cour (comme les « jeux géants » qui ont été achetés il y a quelque temps) qui permettront de diversifier les activités possibles lors des récréations. Les jeux de société s'avèrent en effet difficiles à gérer (usure rapide, perte de pièces...) avec des grands groupes. Le choix des achats sera soumis au conseil des délégués élèves qui se réunira avant la fin de l'année scolaire.

## 8. Bilan des actions pédagogiques menées en 2022-2023

La phase « sondage » de la « Semaine pour apprivoiser les écrans » a mis en évidence des éléments qui inquiètent beaucoup l'équipe pédagogique, en termes de temps de fréquentation, d'âge, de contenus... La question sera abordée lors de la réunion à destination des parents de futurs C.P., dans une démarche de prévention. L'impact sur les capacités de concentration et sur les habiletés motrices fines paraît en effet évident et très néfaste. Il paraît donc nécessaire de renouveler l'action.

### • Cycle II

- « **Du jardin à l'assiette** » : tous les C.E.1 avec l'association "Sens et savoirs" : enseignants et élèves ont été très satisfaits des interventions de cette association. Un prolongement est envisagé avec l'association « Récup' et gamelles » qui travaille un peu dans le même esprit et pourrait intervenir sur les temps périscolaires du soir, sur la pause méridienne et même en direction des parents aux horaires de sortie. Ce projet s'inscrivait dans l'action "Zéro déchet" dans laquelle l'école s'est inscrite et dont les comités de pilotage ont été confiés au cabinet Inddigo jusqu'à l'été 2023.

- « **Histoire de la photographie** » : tous les C.E.2 et les C.M.2 du C.E.2/C.M.2 avec l'association "Ainsi parlait" : réalisation d'un sténopé et de photogrammes. Là encore, beaucoup de satisfactions, les élèves ayant pu toucher du doigt la part de « tâtonnement » dans l'expérimentation.

- « **Éducation à la route** » : projet ayant débouché sur la passation du « permis piéton » avec remise de diplômes au C.C.V.A.

### • Cycle III

- « **Lutherie sauvage** » : les 3 C.M.1 avec une musicienne-intervenante de l'E.N.M. et un compositeur, Jean ANDRÉO : un projet très riche qui a débouché sur une production remarquable de la classe de M<sup>me</sup> GAS donnée au Rize le 15/06/2023.

- « **Semaines Rencontres et Territoires** » : Sport et nature : 1 C.M.2 ; Faune et flore urbaine : 1 C.M.2. Les projets ont été revus à la baisse du fait des difficultés à se connecter efficacement aux associations partenaires. Une session de rattrapage a néanmoins été proposée à la classe de M<sup>me</sup> FLAUDER en toute fin d'année, avec l'association Arthropologia.

o **Classes-découverte à Chamagnieu** : 4 classes concernées (2 C.M.1 : 20 au 24/02 et 27/02 au 03/03 ; 1 C.P. / C.E.1 et 1 C.E.1 : 03 au 07/04)

Des ateliers ont eu lieu 3 matinées par semaine (mini-ferme, potager, activités dans le parc, V.T.T. pour une des classes). Malgré les craintes initiales, le changement de fonctionnement a donné satisfaction, même s'il demande un investissement toujours plus fort de l'enseignant.e., qui se retrouve « sur le pont » de 07 : 00 à 22 : 00. Par ailleurs, l'élaboration du dossier préalable au départ se complexifie (introduction cette année d'un nouveau système numérisé, qu'il a fallu apprivoiser et qui se montre très perfectible). La qualité du travail mené par le veilleur de nuit est soulignée.

Un autre problème majeur réside dans le recours à un.e. bénévole que doit trouver l'enseignant volontaire. Une bourse aux bénévoles, ou un appel aux bonnes volontés parmi les étudiants de l'I.N.S.P.E. sont évoqués. Toutefois, le risque de « travail dissimulé » est souligné par plusieurs participants, ainsi que l'absence de formation ou de contrôle préalable des compétences et des qualités du bénévole (pas d'extrait de casier judiciaire à fournir, notamment).

M. CONSTANT, élu municipal, indique qu'il va se renseigner sur les possibilités d'élargir le champ de recrutement et la valorisation de ces intervenants occasionnels, mais très sollicités sur la semaine également.

Est également relevée, au chapitre des projets pédagogiques, la relance de la B.C.D. et la nomination de Lydie SANZ, qui remplace Lucie GALLONE sur le poste de coordinatrice "Minimix"

## 9. Projets d'actions 2023-2024 :

### Récapitulatif des projets déposés :

Cycle	Hierarchisation	Association partenaire	Nom du projet	Nombre de classes concernées	Nombre d'élèves concernés
II	Vœu 1	ENM	Bal des enfants	8	200
	Vœu 2	Arthropologia	Les pollinisateurs	4	100
	Vœu 3	Club de la presse de Lyon	Les enfants font leur émission radio	4	100
	Vœu 4	Les étourdies	Médiation autour de l'égalité fille-garçon	4	100
III	Vœu 1	Ebullisciences Institut Lumière	Parcours 3	3	78
	Vœu 2	ENM	Les percussions s'invitent en classe	3	80
	Vœu 3	Compagnie du gai savoir	Osez le théâtre	2	52
	Vœu 4	ENM	Musiques et chants du monde	3	80
Tous, maternelle comprise	Vœu 1	Fête du livre	Mon école illustrée	27	650

auxquels doivent être ajoutées les demandes de classe découverte (7 classes potentiellement concernées) et les projets sans demandes de financement par la mairie :

- Projet transversal d'école donnant lieu à une exposition (type "Mon quartier sous tous les angles" - 2020-2021 - ou "Grandes lessives" - 2021-2022 -).
- "Semaine pour apprivoiser les écrans".
- Rencontres sportives U.S.E.P. pour les classes licenciées (14/19 cette année)
- Partenariats "habituels" avec le cinéma Zola, l'espace Tonkin, la M.J.C. Villeurbanne...

## 10. Réfection de la B.C.D. à l'été 2023, ré-aménagements induits et autres travaux prévus ou en cours :

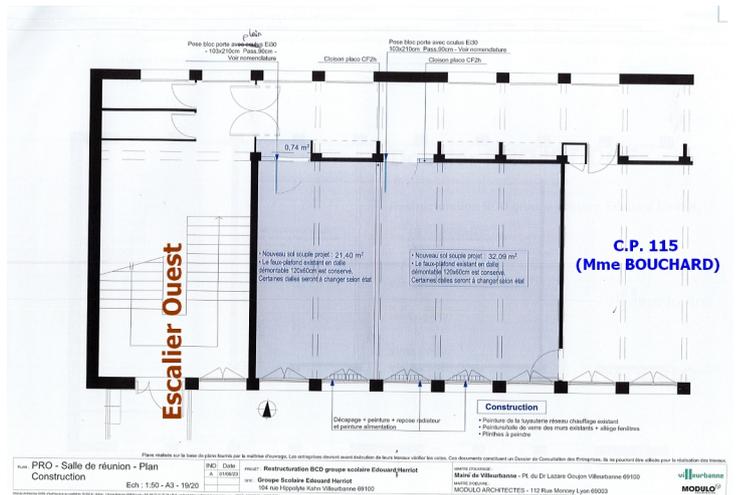
### • Travaux réalisés cette année :

- Création de l'escalier extérieur Ouest.
- Peinture de l'escalier intérieur Ouest.

### • Travaux actés :

○ Réfection de la B.C.D. (cf. ci-après) : de juillet à octobre 2023.

○ Transformation de la salle informatique en une salle de réunion + un local de rangement : de juillet à septembre 2023 (cf. plan ci-contre).



- Réfection des deux dispositifs U.L.I.S. (202 et 203) : peinture, éclairage, un point d'eau ayant également été demandé.
- Réfection du local des agents de service.
- Réfection complète de l'office du restaurant scolaire dans le cadre de la modification du système de réchauffage (passage aux bacs inox)
- Acté à la date de la rédaction de ce compte-rendu : réfection des peintures de salles 211, 212 et 213 et du bureau du psychologue scolaire.

D'autres demandes en attente sont évoquées :

- volets roulants de l'aile Est
- statut d'administrateur accordé au directeur et/ou aux enseignants,
- projecteurs supplémentaires pour l'allée Nord et la cour
- réparation des portes coupe-feu (asservissement de celle du milieu du couloir Ouest au premier étage)
- nécessité de se questionner quant aux visites de fins de chantiers

Sur le statut de l'allée Nord, le directeur a reçu une réponse satisfaisante de Mme TRON, adjointe à l'éducation, à la date de rédaction de ce compte-rendu.

Les parents d'élèves élus ont l'intention de faire remonter des problématiques générales auprès du maire lors d'une prochaine rencontre.

Le temps manque pour aborder les événements de fin d'année (fête d'école, repas partagé, spectacles et pièce de théâtre offerte par un groupe de parents d'élèves).

Le conseil d'école est clos à 20 : 10 et prolongé par un apéritif.